

<b>SÉANCE SPÉCIALE DU</b> <b>21 avril 2021</b>
---

À une séance SPÉCIALE du Conseil, tenue le 21 avril 2021 à 19 h à huis clos et enregistrée tel que l'exige l'arrêté ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux en lien avec la pandémie au coronavirus et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée St-Pierre  
 District No 2 - Madame Anabel Vachon  
 District No 3 - Monsieur Pascal Lessard  
 District No 4 - Monsieur Alain Laflamme  
 District No 5 - Monsieur Marco Bernard  
 District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 19 h 16 avec un mot de bienvenue.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Autorisation signature acte notarié (vente et démolition infrastructures)
4. Réfection du rang 7
5. *Nettoyage puits*
6. *Acceptation offre services Englobe - Étude géotechnique*
7. *Contrôle de la végétation : acceptation offre de service*
8. *Demande d'autorisation - Barrage routier Maison des Jeunes*
9. *Fêtes du 150<sup>e</sup>*
10. Prochaine séance
11. Levée de la séance

Puisque tous les élus sont présents, il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu d'accepter l'ajout des points 5 à 9 à

l'ordre du jour.

**21-04-7869**

**ADOPTÉ**

*François Baril déclare son intérêt et quitte la séance à 19 h 17.*

**3. Autorisation signature acte notarié (vente et démolition infrastructures)**

Considérant les estimés pour la démolition des bâtiments du 803-811, 10<sup>e</sup> Avenue Nord et du 681, 10<sup>e</sup> Avenue Sud;

Considérant la proposition de monsieur Daniel Rodrigue qui est une offre englobant les 3 immeubles inscrits ci-dessous;

Considérant qu'une rencontre a eu lieu pour établir clairement les modalités relatives à la proposition de monsieur Rodrigue;

Considérant que M. Achille Bégin et madame Manon Vachon (Tom Bureau) ont également participé à la rencontre et étaient en accord avec le dossier qui fut expliqué;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'acte notarié à intervenir dans le cadre des transactions relatives aux immeubles municipaux suivants :

- 803-811, 10<sup>e</sup> Avenue Nord
- 681, 10<sup>e</sup> Avenue Sud
- 127, rue Principale

Toutes les conditions seront écrites dans l'acte notarié, le choix du notaire et les frais sont à la charge des acquéreurs.

**21-04-7870**

**ADOPTÉ**

*François Baril réintègre la séance à 19 h 19.*

**4. Réfection du rang 7**

Considérant l'état du 7<sup>e</sup> rang Nord (entre la 12<sup>e</sup> rue Ouest et la 13<sup>e</sup> rue Ouest);

Considérant qu'une demande de subvention a été déposée pour cette portion de route;

Considérant qu'il n'y a pas suffisamment de matériel pour simplement passer le « grader »;

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu d'accorder un budget maximal de 10 000 \$ pour réparer le rang 7 dans la section ci-haut mentionnée. La partie après la 13<sup>e</sup> rue ayant été retravaillée en 2017.

**21-04-7871**

**ADOPTÉ**

**5. Nettoyage puits**

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu d'accepter l'offre des Forages Nelson Gagné pour effectuer le travail demandé par Laforest Nova Aqua pour la réhabilitation du puits #7 au coût de 13 400 \$ plus taxes.

21-04-7872

ADOPTÉ

**6. Acceptation offre de services Englobe - Étude géotechnique**

Attendu que la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus a été consultée et a donné son accord. La municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus adoptera une résolution en mai à cet effet;

Attendu que deux soumissions ont été demandées pour effectuer l'étude géotechnique dans le dossier de la future caserne;

Attendu que Groupe ABS n'a pas déposé de soumission;

Attendu l'urgence d'octroyer le mandat afin de respecter l'échéancier;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu unanimement d'accepter l'offre de services d'Englobe pour effectuer l'étude géotechnique pour le projet #1 relié à la future caserne et pour le projet #2 relié au prolongement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire jusqu'à la future caserne. Le projet #1 au coût de 18 960 \$ + taxes (fait partie de l'entente avec Sacré-Cœur-de-Jésus) et le projet #2 au coût de 14 715 \$ plus taxes (à la charge d'East Broughton seulement).

21-04-7873

ADOPTÉ

**7. Contrôle de la végétation : acceptation offre de service**

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de GAZON Tessier pour le contrôle de la végétation autour des étangs d'épuration pour une durée d'un an et ce au coût de 2 100 \$ plus taxes. Le Directeur des travaux publics est autorisé à signer l'entente de service.

21-04-7874

ADOPTÉ

*Anabel Vachon déclare son intérêt et quitte la séance à 19 h 23.*

**8. Demande d'autorisation - Barrage routier Maison des Jeunes**

ATTENDU la demande reçue de la Maison des Jeunes afin d'organiser un barrage routier à l'intersection de la route 112 et de l'avenue Du Collège le 26 juin 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Maison des Jeunes à tenir ce barrage conditionnellement aux accords du Ministère des Transports. La présence de pompiers (bénévoles) et d'un véhicule incendie est également autorisée.

21-04-7875

ADOPTÉ

*Anabel Vachon réintègre la séance à 19 h 24.*

**9. Fêtes du 150<sup>e</sup>**

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu unanimement d'appuyer les fêtes du 150<sup>e</sup> d'East Broughton et Sacré-Cœur-de-Jésus et de déléguer madame Anabel Vachon pour siéger sur le comité.

21-04-7876

ADOPTÉ

**10. PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 3 mai 2021 à 19 h 30.

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 19 h 25.

21-04-7877

ADOPTÉ

---

François Baril, maire

---

Manon Vachon, directrice générale et secr.  
trésorière